



La Lettre du Maire



Chers parents d'élèves,

Dans ce nouveau numéro de la Lettre du Maire, vous trouverez un bilan du groupe de travail sur les rythmes scolaires qui s'est réuni tout au long de l'année. Nous avons également voulu vous présenter une synthèse du budget alloué par la commune au fonctionnement des services périscolaires et faire le point sur leurs tarifs. En effet le budget périscolaire est le poste de dépenses le plus important pour la commune, il représente un quart du budget communal.

Bonne fin d'année scolaire

Marie LESPERT-CHABRIER
Maire de Forges-les-Bains

Rythmes scolaires Rien ne change pour l'année prochaine

Le groupe de travail a été constitué à l'issue de la réunion du 14 avril 2015. Celui-ci a pour objectif de faire un bilan complet de l'année scolaire écoulée puis proposer éventuellement une nouvelle organisation de la journée scolaire et périscolaire.

Il est constitué de : 1 représentant pour chaque école ; 1 représentant de chaque association de parents d'élèves ; 1 représentant du service périscolaire ; 1 représentant du service entretien/restauration ; 1 représentant du conseil municipal :

M. LALLEMENT préside le groupe de travail

Cinq réunions ont été tenues entre juin 2015 et avril 2016

La 1^{ère} réunion fut consacrée à un rappel des textes officiels du décret de janvier 2014 sur les rythmes scolaires, l'utilité du PEDT, une présentation de l'étude scientifique sur les rythmes de l'enfant, un bilan des avantages et inconvénients avant et après la réforme.

La 2^{ème} réunion permettait un partage d'expérience avec l'arrivée des 2 nouvelles directrices d'école, de se questionner sur les TAP (la gratuité ou non ?).

La 3^{ème} réunion portait sur l'élaboration d'un constat, de poser des règles pour construire une nouvelle organisation de la journée scolaire dont les suivantes :

- Régularité des horaires dans la semaine ;
- Horaires de début et fin identiques aux 2 écoles ;
- Pause méridienne d'au moins 1h30 ;
- 5 ½ journées de cours ;
- Récupération des enfants après les TAP ;
- Aménagement des horaires de la récréation en élémentaire (pour se rendre au gymnase) ;
- De nouveaux horaires sont proposés pour l'école maternelle et élémentaire mais il n'y a pas d'entente entre les 2 écoles ;

La 4^{ème} réunion élaborait de nouveaux horaires :

8h45 - 12h00 puis 13h35 - 15h30 pour l'école maternelle ;

8h45 - 12h00 puis 13h50 - 15h45 pour l'école élémentaire ;

8h45-12h05 le mercredi ;

Ces horaires ne sont pas retenus car :

- Le temps du midi 1h30 en maternelle n'est pas suffisant de l'avis d'une fédération de parents

d'élèves.

- L'horaire de sortie en fin de journée est décalé.

La 5^{ème} réunion élaborait de nouveaux horaires :

8h45 - 11h45 puis 13h30 - 15h45 en maternelle ;

8h45 - 12h puis 13h45 - 15h45 en élémentaire ;

9h00 - 12h00 le mercredi.

Accord de l'ensemble du groupe sauf de l'école maternelle dont voici la réponse :

«Comme prévu voici la décision des enseignantes de l'école maternelle concernant la proposition de changement des horaires pour la rentrée 2016 : avis défavorable. Les enseignantes regrettent que la pause méridienne soit toujours aussi longue. Quant au décalage de 15 minutes, cela n'a pas d'impact sur la journée des enfants de maternelle. Dans ces conditions, les enseignantes souhaitent maintenir les horaires actuels.»

Le groupe de travail voulait un consensus total sur les horaires scolaires et surtout une entente entre les deux écoles. Cela ne s'est pas réalisé. En conséquence, les horaires seront inchangés à la rentrée 2016.

Coût des services périscolaires : présentation

En ces temps de restrictions budgétaires pour les collectivités territoriales, il nous semblait important de faire le point sur le coût des services périscolaires que la commune vous propose.

En effet le poste périscolaire est le premier poste de dépenses de la commune : il représente un quart du budget communal.

DÉPENSES	réalisé 2015
Eau, gaz, électricité	52 801 €
Fournitures de soins (pharmacie)	216 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	5 454 €
Vêtements de travail	3 833 €
Fournitures éducatives (jouets, petit matériel)	6 348 €
Alimentation	163 521 €
Entretien du bâtiment et matériels	18 619 €
Assurance du bâtiment	1 746 €
Voyages (transports, sorties)	19 449 €
Frais postaux et de télécommunication	5 622 €
Frais d'activités pédagogiques (entrées piscine, musées...)	2 388 €
Rémunération du personnel	632 764 €
Autres charges de personnel	18 524 €
TOTAL DE LA SECTION	931 284 €

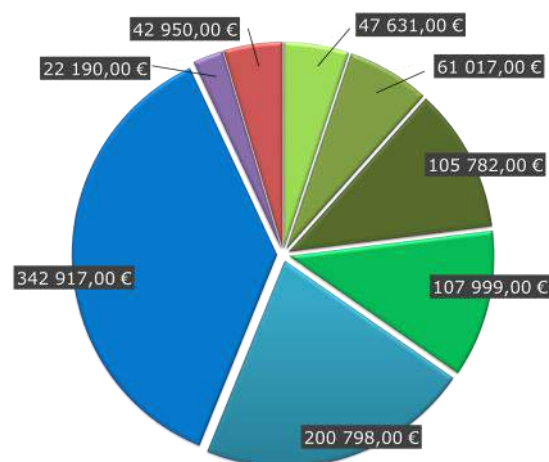
Ces dépenses sont principalement prises en charge par la commune (à 64,85% sur ses fonds propres), mais également par l'argent des familles (facturation), des fonds d'amorçages* et des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

RECETTES	réalisé 2015
Participation des familles	258 739 €
Fonds d'amorçages (sans certitude de pérennisation)	21 500 €
Participation de la C.A.F. (dégressivité 10% par an)	47 121 €
Participation de la commune (en €)	603 924 €
Participation de la commune (en %)	64,85 %
TOTAL DE LA SECTION	931 284 €

* Les fonds d'amorçages sont versés par l'Etat, aux communes qui ont mis en place les rythmes scolaires et qui ont un Projet Educatif de Développement du Territoire PEDT.

Détail par services :

Coûts des services



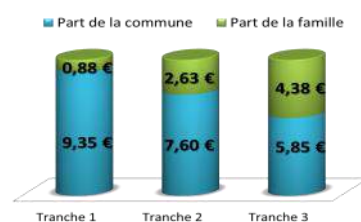
- Accueil de Loisirs Maternel le Mercredi
- Accueil de Loisirs Maternel des vacances scolaires
- Accueil de Loisirs matin et soir en maternelle
- Accueil de Loisirs matin et soir en élémentaire
- Pause méridienne en maternelle
- Pause méridienne en élémentaire
- Etude
- Transports scolaires (matin et soir)

Financement des services :

Les familles payent pour des services périscolaires en fonction de leurs revenus (tranches). La commune prend en charge une grande partie des coûts.

La restauration

Un repas coûte 10,23 € par enfant.



L'Accueil de Loisirs Maternel (ALSH) du mercredi après-midi

La demi-journée coûte 38,91€ par enfant.



Commune



Les transports scolaires

La commune prend en charge la totalité du financement de ce service.

L'école des solidarités



À la maternelle, les élèves ont été mis en situation de handicap visuel. Les yeux cachés sous des lunettes opaques, ils se sont déplacés à l'aveugle pour retrouver un ballon de cécifoot grâce au son des clochettes qui sont à l'intérieur de celui-ci.

L'école, on y apprend la lecture, l'écriture, l'histoire et les sciences... Mais pas seulement, car l'école est un lieu où l'on apprend également à vivre en collectivité, avec tous les individus, quelles que soient leurs différences. Et parfois, les enseignants, ainsi que le service scolaire et le service cohésion sociale font appel à des intervenants extérieurs pour sensibiliser les élèves à l'entraide et/ou au handicap par exemple.

Les enfants et le handicap

Il n'est pas toujours simple de parler du handicap avec les enfants. C'est pourquoi depuis plusieurs années déjà, l'école en partenariat avec la commune, organise la semaine du handicap. Les élèves de chaque classe participent à des activités handisports ou des ateliers de mise en situation pour appréhender le handicap par du ludique, mais aussi la rencontre de personnes handicapées.

Cette année, l'association Omnizone a été contactée pour mettre les élèves dans une situation de handicap, par le biais du



Hélène est sourde et muette. Elle a rencontré les élèves de CM1 pour dialoguer... en langue des signes !

sport. Les élèves de maternelle ont donc appris à n'utiliser que leurs oreilles pour se repérer et jouer au foot. En élémentaire, si certains ont aussi été mis en situation de cécité, d'autres ont découvert grâce au basket fauteuil, un moyen de déplacement ludique au départ... mais relativement fatiguant et difficile à manœuvrer sur des terrains «cabossés».

Les élèves de CM1 ont rencontré Hélène, une jeune femme sourde et muette avec laquelle ils se sont entretenus en langue des signes seulement. Si au départ les enfants semblaient perdus, ils sont vite rentrés dans l'activité et grâce à l'alphabet de la langue des signes, ont appris à dessiner leur nom, dire garçon ou fille et répondre par oui ou par non...

Bouchons d'amour : mise en place de la collecte des bouchons

Catherine Wrobel, la présidente de l'association Bouchons d'amour est confiante : «D'ici la fin de l'année les élèves de l'école élémentaire auront rempli une bonne douzaine de sacs de bouchons». Et en effet il y a de quoi avoir beaucoup de certitude sur la réussite de ce projet auquel de nombreuses familles participent.



Défi Recylum

Dans le cadre du projet d'école, de l'éducation au développement durable et à la citoyenneté, les classes de CE2 et une classe de CM1 ont décidé de relever le «défi Recylum».

«Recylum», c'est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des lampes à économie d'énergie. Depuis 2013, ils sont partenaires d'électriciens sans frontières qu'ils financent grâce à la collecte, pour différents projets comme l'installation de panneaux solaires pour avoir de l'électricité et donc de la lumière dans les classes.

Pour ce projet, les élèves ont notamment construit des boîtes de collecte d'ampoules dont l'une est installée à Carrefour Market de Limours.

Depuis l'installation du collecteur en décembre 2015, déjà 10 sacs sont retournés pleins aux locaux de l'association (à Limours, sur le site de la Lendemaine.). A un mois de la fin de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire ont déjà atteint leur objectif. En décembre 2015, lors de la réception de la présidente de l'association, les délégués de classes s'étaient engagés à remplir une dizaine de sacs de bouchons.

Et à l'école maternelle, les élèves et enseignantes ont réussi une récolte importante avec pas moins de 4 énormes sacs, d'au moins une fois et demi la taille des élèves les plus petits.

Ainsi les deux écoles ont contribué à remplir un camion de 8 tonnes de bouchons partis pour la Belgique en avril dernier, et ont permis à l'association de récolter près de deux milliers d'euros pour aider des personnes handicapées (achats de fauteuil, formation de handichiens, aménagement d'habitats...)

L'association et la municipalité de Forges-Bains tiennent à remercier les enseignants, les enfants et leurs parents pour cette aide très importante et vous encouragent à continuer cette action.

En bref...

Problème de chauffage à l'école maternelle

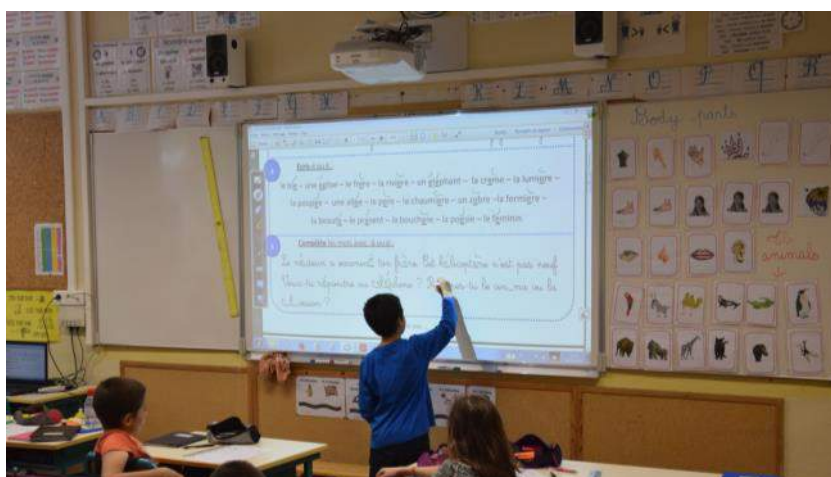
Cet hiver, un problème de chauffage est survenu dans l'école maternelle. Par conséquent, certaines classes n'ont pas pu être chauffées durant quelques jours.

Le problème a été résolu, et aujourd'hui la commune met tout en œuvre afin de changer son équipement, dans le but d'éviter toute déconvenue à l'avenir. Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour la gêne occasionnée.

Bientôt une 11^{ème} classe à l'école élémentaire

L'inspection académique du secteur auquel nous appartenons a autorisé la création d'une 11^{ème} classe au sein de l'école élémentaire le Petit Muce. Le nombre d'élèves ne cessant d'augmenter ces derniers temps, c'est une bonne nouvelle pour la directrice et pour la ville. A l'heure actuelle nous ne connaissons pas le niveau de cette classe, mais pour l'accueillir, des travaux d'aménagement seront réalisés cet été.

Installations de nouveaux Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) dans deux classes de l'école élémentaire.



Vidéo Projecteur Interactif installé dans une classe de CE2

Lors des dernières vacances de Pâques, l'école élémentaire du Petit Muce a été équipée de deux nouveaux Vidéo Projecteurs Interactifs. Ce qui porte le nombre à quatre dans cette école. Un outil qui est déjà adopté par les enseignantes, mais aussi par les élèves.

Déjà un peu avant Noël dernier, l'école avait reçu ce type de matériel et les enseignants concernés avaient suivi une formation pour apprendre à utiliser ce support pédagogique. En avril dernier, les deux nouveaux appareils ont été installés dans les classes de CE2. Pour Madame Grange, directrice de l'école élémentaire, cet outil présente déjà un gros avantage : l'accès à internet permet la recherche immédiate d'une information ou permet aux élèves de visualiser quelque chose qu'ils ne connaissent pas. Cela dynamise le cours, le rend plus attractif, et les élèves sont plus attentifs.



Quel petit déjeuner équilibré avant d'aller à l'école ?

En mars, les deux classes de CP, de Madame Lancre et de Madame Lafite, ont participé à une sensibilisation sous forme d'animation autour de la diététique, et plus particulièrement sur le petit déjeuner.

Si cette rencontre a permis au diététicien, Monsieur Plichon, de se rendre compte que dans l'ensemble les enfants prennent un bon petit déjeuner le matin, certains avouent ne rien manger, quand d'autres admettent ne pas prendre de fruits ou de produits laitiers lors de ce repas le plus important de la journée.

Petit tour d'horizon du petit déjeuner complet :



1 produit laitier



1 fruit



Des produits gras ou sucrés
(en petite quantité !)



1 produit céréalier

Directrice de publication : Marie LESPert-CHABRIER

Rédactrice en chef : Séverine RENAULT

Membres de la commission communication : Pierre AUDONNEAU, Marie-Hélène HUZE, Jean-Jacques LEMERAY, Séverine MARTIN

Impression : Commune de Forges-les-Bains

Publié en juin 2016 en 480 ex.

Me contacter :

Marie LESPert-CHABRIER
Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du docteur Babin
mairie@forges-les-bains.fr
Tél: 01.64.91.03.29